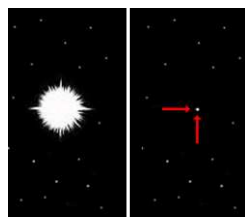
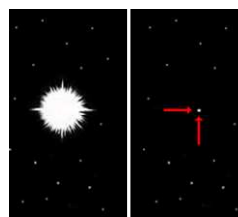


# Fonds nova 1 et nova 2

## Lancement des fonds d'investissement nova 1 et nova 2 pour les PME et ETI cotées



**nova 1**  
nouvelles valeurs pme-eti  
fonds d'investissement



**nova 2**  
nouvelles valeurs pme-eti  
fonds d'investissement



## **Une nouveauté sur le marché financier**

Le lancement des fonds nova marque l'aboutissement d'une des actions engagées par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie pour faciliter l'accès des PME et ETI au marché financier.

Il vise à organiser un « choc de capitaux » en apportant des capitaux pour améliorer la crédibilité du marché auprès des entreprises qui voudraient s'y financer et retrouver la confiance des investisseurs susceptibles de s'intéresser à ces valeurs.

Ces fonds d'investissement répondent aux objectifs de financement des PME ETI par le marché financier. Ils marquent le retour des grands investisseurs sur ces valeurs et témoignent du rôle d'investisseur de long terme de la Caisse des dépôts et des assureurs au service du développement économique.

La Caisse des dépôts a amorcé le processus en mobilisant 40 M€ pour ces fonds. Les assureurs, avec le concours de la FFSA et appuyés par la Direction générale du Trésor, ont décidé de participer au processus engagé.

## **Un mode opératoire exemplaire**

Le projet a été conduit par la Caisse des dépôts en coopération avec tous les assureurs investisseurs sous l'égide des directeurs financiers des différentes sociétés. Un comité a défini la stratégie des fonds, les modalités de mise en œuvre et le pilotage des fonds. Ce mode opératoire a permis de prendre en compte les enjeux de chacune des parties, notamment les questions afférentes aux risques, à la liquidité et au rendement.

En raison de la nouveauté de fonds exclusivement dédiés aux PME et ETI sur les marchés financiers, les investisseurs ont décidé la création de fonds jumeaux et les ont appelés nova 1 et nova 2, en rapport avec un phénomène astronomique et la contraction de « nouvelles valeurs ».

## **Un modèle pour l'avenir**

Les fonds nova 1 et nova 2 sont destinés à être suivis d'autres fonds comparables qui pourront prendre date une fois connus les premiers résultats de nova 1 et nova 2. Ils sont lancés pour être à l'origine d'une génération de nouvelles valeurs.



## **Des investisseurs de long terme**

Les investisseurs souscripteurs des fonds nova qui ont apporté 161,5 M€ aux fonds nova sont :

- La Caisse des dépôts et consignations pour 40 M€
- Les assureurs pour 121.5 M€, souscrits par :
  - AXA
  - BNP Paribas Cardif
  - CNP Assurances
  - Predica
  - ACM
  - Sogecap
  - Aviva France
  - Suravenir
  - HSBC Assurances
  - Natixis Assurances
  - CCR

Chaque fonds nova est doté de 80,75 M€.



## **Une stratégie de sécurité, de liquidité et de rendement**

Les fonds nova investiront exclusivement dans des PME et ETI françaises des secteurs industriels et de services, excluant le secteur financier.

Les PME et ETI concernées sont ou seront cotées sur le marché réglementé et, pour 50 %, sur le marché organisé Alternext.

40 % des capitaux sont destinés à des introductions et 30 % à des augmentations de capital.

Les fonds participeront à la liquidité du marché en organisant une rotation annuelle du portefeuille à hauteur de 30 % des capitaux.

L'objectif de rentabilité des fonds est de dépasser un indice composite formé à 50 % du CAC Small et à 50 % du All shares.

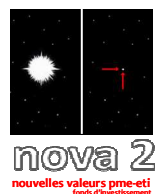
Les fonds sont constitués avec les investisseurs initiaux et fermés pour une durée de 5 ans. Cette durée est compatible avec la liquidité observée sur les marchés financiers de PME et ETI. Elle correspond également aux objectifs de gestion des investisseurs.

Le respect de la stratégie et la qualité de la gestion seront contrôlés par un comité stratégique de chaque fonds composé par les représentants des investisseurs. Ce comité pourra prendre toutes les décisions nécessaires, compte tenu de l'évolution de la situation des marchés.

## **Une gestion spécialisée**

La gestion des fonds nova 1 et nova 2 a fait l'objet d'un appel d'offres auquel ont répondu 18 sociétés de gestion. Les investisseurs ont décidé de retenir : CM-CIC AM pour nova 1 et Amiral Gestion pour nova 2.

Ces sociétés ont été choisies pour leur expertise en matière de financement de PME ETI par les marchés financiers, notamment l'analyse financière, et pour la qualité et l'expérience de leurs équipes.



## **Calendrier de mise en place des fonds**

Juillet 2011	Réunion des investisseurs qui conviennent de l'intérêt du projet
Octobre 2011	Rédaction des prospectus des fonds
Novembre 2011	Souscription de 161,5 M€ pour les fonds
Décembre 2011	Appel d'offres et sélection des sociétés de gestion
Janvier 2012	Lancement des fonds nova